



MANAGEMENT

Maîtriser le référentiel ILO-OSH 2001

Objectif Général

Cerner les principes et exigences de l'ILO-OSH. Avoir une approche concrète de l'ILO-OSH. Déterminer les articulations entre les différents référentiels ILO-OSH, OHSAS 18001, ISO 14001 et ISO 9001. Évaluer les ressources nécessaires pour la mise en place du système.

Contenu

Faire le point sur le management santé/sécurité au travail

- Les motivations
- Les référentiels
- Les principes du management de la santé et de la sécurité au travail
- Les systèmes et référentiels existants : OHSAS 18001, ILO-OSH, BS 8800, MASE, DT 43 UIC, Code du travail
- Historique et évolution des référentiels de SMSST

Intégrer le référentiel ILO-OSH

- Déterminer la structure du référentiel et les définitions associées
- Organiser la santé/sécurité au travail
 - Politique de sécurité et de santé au travail et engagement de la direction
 - La participation des travailleurs
 - La documentation du système de gestion de la sécurité et de la santé au travail
 - Communication santé/sécurité
- Planifier, élaborer et mettre en oeuvre le système SST
 - Examen initial
 - Conformité à la législation du travail
 - Évaluation des risques et prévention des dangers
 - Planification SST, objectifs de sécurité et de santé au travail
 - Mesures de prévention et de maîtrise
 - Prévention, préparation et réaction aux urgences
 - Acquisition de biens et services
 - Gestion des changements et modifications
 - Sous-traitance
- Évaluer et améliorer en continu
 - Surveillance et mesure de l'efficacité
 - Enquêtes en cas de lésions, dégradations de la santé, maladies et incidents liés au travail
 - Audit santé/sécurité
 - Actions préventives et correctives
 - Examen par la direction et amélioration continue
 - Étude de cas "fil rouge" : mise en place de l'ILO-OSH dans un garage automobile
 - Analyse des risques au niveau de l'atelier, évaluation de la conformité réglementaire de la cabine peinture, rédaction d'une politique SST, mise en place d'une organisation, préparation aux situations d'urgence, identification des compétences nécessaires, mise en oeuvre d'un plan de formation, intervention d'un sous-traitant, achat de produits chimiques...
 - Test de connaissances : quiz sur le référentiel ILO-OSH

Maîtriser les étapes de mise en place du système

- L'articulation OHSAS 18001 et ILO-OSH : passer d'un référentiel OHSAS 18001 à l'ILO-OSH

2 Jours

Prix HT par Stagiaire
 1 210 €

Référence
 CNF4055

Public
 Directeurs, responsables ou animateurs santé/sécurité
 Responsables des services qualité, sécurité, environnement
 Toute personne en charge de mission QSE ou de santé/sécurité au travail

01 58 56 50 40

Sessions

09/12/2010 (Paris)

- Place de l'ILO-OSH dans un système de management intégré
- La planification globale du projet
- L'audit tierce partie sur la base de l'ILO-OSH
 - Exercice d'application : recherche des différences entre les deux référentiels OHSAS 18001 et ILO-OSH



BULLETIN D'INSCRIPTION

Entreprise : Adresse : Ville : Code Postal : N° SIRET:	CONNAISSANCE NETWORK 20 avenue Franklin D. Roosevelt 75008 PARIS Tel : 01.58 56 50 40- Fax : 01.58 56 50 41 N° SIRET : 402 417 844 000 48 - APE 85 59 A N° de déclaration d'existence : 11752940575
--	---

Représentant de l'établissement :	
Fonction :	Email :
Tél :	Fax :

Durée	Description de la formation	Lieu de la formation	Dates de début de session
2 Jours	Maîtriser le référentiel ILO-OSH 2001 Référence : CNF4055 <i>(indiquez la ville)</i> / / <i>(sous réserve du maintien de la session)</i>

Nombre d'inscrits	Nom et Prénom du (des) participant(s)
..... <i>participants</i>

Tarification	Total HT	TVA (19,6%)	TOTAL TTC
..... participant(s) X 1 210 €HT / stagiaire € € €

Mode de règlement	
<input type="checkbox"/> Acompte 50% : €TTC <input type="checkbox"/> Option repas - prix unitaire : 15 € HT <input type="checkbox"/> Paiement par virement bancaire <input type="checkbox"/> ou Paiement par chèque bancaire <i>(paiement du solde à réception de facture)</i>	<input type="checkbox"/> OPCA si oui lequel : <i>(sous réserve d'accord de prise en charge)</i>

"Bon pour accord",

Signature :

Fait à, le/...../.....

Cachet :



CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Objet et champ d'application :

Suite à la commande d'une formation l'acheteur accepte sans réserve les présentes conditions générales de vente qui prévalent sur tout autre document de l'acheteur, en particulier ses conditions générales d'achat.

Validation d'inscription :

Une inscription n'est définitivement enregistrée qu'après réception du présent bon de commande, revêtu de votre cachet et de votre signature sur les 2 pages le composant et d'un chèque d'acompte (En cas de subrogation, l'acompte de 30% est remplacé par l'accord de prise en charge délivré par l'organisme payeur).
Connaissance Network se réserve expressément le droit de disposer librement des places retenues par le Client, tant que les frais d'inscription n'auront pas été couverts dans les conditions prévues ci-dessus.

Documents contractuels :

Au terme de la formation, une facture valant convention vous sera adressée, correspondant au solde du montant de la prestation. A réception de l'intégralité du règlement, une attestation de stage vous sera délivrée.

Prix, facturation et règlements :

Tous nos prix sont indiqués hors taxes. Ils sont majorés de la TVA au taux en vigueur (19,6%). Tout stage commencé sera dû intégralement par le Client.
Les factures sont payables, sans escompte et à l'ordre de Connaissance Network 30% à la commande (sauf modifications mentionnées dans le présent bon de commande), puis le solde à réception de facture.

Règlement par un OPCA :

En cas de règlement de la prestation pris en charge par un OPCA, le Client doit faire lui-même la demande de prise en charge avant le début de la formation et s'assurer de l'acceptation de sa demande. En cas de paiement partiel du montant de la formation par l'OPCA, le solde sera facturé au Client.
Si Connaissance Network n'a pas reçu la validation de la prise en charge de l'OPCA avant le début de la formation, le Client sera facturé de l'intégralité du coût de la formation. Le cas échéant, le remboursement des avoirs par Connaissance Network est effectué sur demande écrite du Client accompagné d'un relevé d'identité bancaire original.

Refus d'inscription :

Connaissance Network se réserve le droit de refuser d'honorer une commande et de délivrer les formations à un Client qui n'aurait pas procédé au paiement de commandes précédentes, et ce sans que le Client puisse prétendre à une quelconque indemnité, pour quelle que raison que ce soit.

Conditions d'annulation et de report :

Toute annulation par le Client doit être communiquée par écrit.

En cas d'annulation par le Client, moins de 10 jours ouvrés avant la session de formation convenue, et ce quelque en soit la cause, l'intégralité du montant de la formation sera dû. Néanmoins, Connaissance Network s'engage à proposer dans les 6 mois suivants, dans la mesure du possible, une nouvelle date de formation sur le même sujet, afin de permettre au Client de suivre le module concerné.

Renonciation :

Si Connaissance Network ne se prévaut pas de l'une des clauses présentes dans ces conditions générales de vente à un moment précis, cela ne peut être considéré comme une renonciation à cette même clause ultérieurement.

Loi applicable :

Loi française est applicable en ce qui concerne ces Conditions Générales de Ventes et les relations contractuelles entre Connaissance Network et ses Clients.

Attribution de compétences :

Tous litiges qui ne sauraient être réglés à l'amiable seront de la COMPÉTENCE EXCLUSIVE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE PARIS, quel que soit le siège ou la résidence du Client, nonobstant pluralité des défendeurs ou appel en garantie.

Election de domicile :

L'élection de domicile est faite par Connaissance Network à son siège social au 20 avenue Franklin D. Roosevelt - 75008 PARIS

Je, soussigné,, reconnais avoir pris connaissance des présentes Conditions Générales de Vente et en accepter les termes.

Fait à, le.....

Signature :

Cachet :